

DEPARTEMENT

COMMUNE D'ATHIES

PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT

Le Maire de la Commune d'ATHIES,

ARRAS

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

CANTON

Vu la délibération du conseil municipal en date du 31 mars 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

ARRAS 2

COMMUNE

Vu l'avis du maire adressé aux personnes concernées ;

ATHIES

N° 2026/027

OBJET : Arrêté du maire nommant des membres du conseil d'administration du CCAS

AR R E T E

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- M. Georges HONORE ;
- Mme Christine VALLEZ ;
- Mme Muriel MACKOWIAK ;
- Mme Mélanie PAWLAK ;
- Mme Marie-Paule LEMOINE ;
- Mme Lucienne GERZAGUET ;
- Mme Michèle FOVEZ ;
- Mme Caroline LEFEBVRE

Article 2 – Le secrétaire général de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Il sera notifié individuellement à chaque personne nommée.

Fait à ATHIES, le 13 avril 2026

Le maire

Anthony LENGLET

